

Bien préparer l'après-école : ens. spéc. de FORME 2

16 ans	17 ans	18 ans	21 ans
<ul style="list-style-type: none">❖ Possibilité d'être accompagné par l'Exception « Tremplin pour demain », si besoin d'aide pour réfléchir au projet d'avenir.	<ul style="list-style-type: none">❖ Introduction de la demande d'allocations adultes du SPF « Vierge Noire ». Sur Internet, via <i>MyHandicap</i>. <u>Si besoin d'aide</u> : service social de la mutuelle, handicontact de votre commune, service d'accompagnement si suivi individuel en cours.	<ul style="list-style-type: none">❖ Possibilité de s'inscrire sur la liste d'attente unique de l'AVIQ. <u>Conditions</u> : avoir un projet d'occupation « centre de jour » et/ou hébergement défini. Demander un RDV avec l'équipe accueil et hébergement de l'AVIQ.❖ Début des allocations adultes (SPF).❖ Possibilité d'introduire une demande de protection de biens et/ou de la personne (Justice de Paix).	<ul style="list-style-type: none">❖ Fin des allocations familiales majorées.❖ Fin de la scolarité.



Service d'accompagnement
Transition 16-25 ans – Tremplin
pour Demain
067/89 36 19

www.exceptionasbl.com
transition16-25@exceptionasbl.be



STAGES (SAJA = occupations de jour, Activités citoyennes = bénévolat, ETA = travail adapté)